

LES DIFFÉRENTES PIÈCES ADMINISTRATIVES À RÉUNIR POUR L'ÉTABLISSEMENT DU DOSSIER D'INSCRIPTION

- 1→ Un certificat médical **obligatoire, d'Aptitude à la pratique du JUDO EN COMPÉTITION**, datant de moins de deux Mois précédant votre entrée au sein du club.
▶ *Ce certificat médical doit être impérativement amené à la première séance de Judo.*
- 2→ Deux photos d'identité récentes.
- 3→ **8€** pour les adhérents ne possédant pas de passeports sportif datant de moins de 8 ans.
- 4→ Établissement de la LICENCE-ASSURANCE du Toulouse Judo (à voir avec l'enseignant le jour de votre inscription).
- 5→ Établissement de la fiche d'inscription du Toulouse Judo.....(à voir avec l'enseignant le jour de votre inscription ou Imprimez le document grâce au lien sur le site Internet..... www.toulousejudo.com).
- 6→ Établissement de l'imprimé de droit d'image du Toulouse Judo.....(à voir avec l'enseignant le jour de votre inscription ou Imprimez le document grâce au lien sur le site Internet..... www.toulousejudo.com).
- 7→ Le paiement de la Cotisation Annuelle peut se faire de manière différée étalée sur trois mois.
(**exemple** en 3 Fois : OCT / NOV / DÉC).